

Marseille, le

11 MAI 2012

> LE PRÉSIDENT

Monsieur Hugues PARANT
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte
d'Azur
Préfet de la zone de défense sud
Préfet des Bouches-du-Rhône
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE CEDEX 20

CAB/JPG-2012-05

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, les salariés de FRALIB occupent à nouveau leur usine de Gémenos depuis ce matin. Ils ont estimé cette occupation nécessaire après avoir reçu une lettre provocatrice du Président de FRALIB datée du 10 mai dans laquelle celui-ci indiquait notamment « nous allons par conséquent mettre en œuvre le projet de fermeture du site et le licenciement des salariés pour motif économique ».

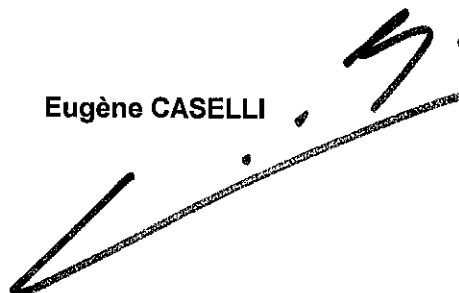
Je me suis rendu ce matin sur le site pour apporter aux salariés en lutte l'expression de ma solidarité et pour leur confier que, si elle était saisie d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant ce site, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole étudierait immédiatement la possibilité de faire jouer son droit de préemption en concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées : Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône, C.A.P.A.E., Commune de Gémenos.

Ce dossier est l'un des premiers sur lequel doit se pencher le nouveau gouvernement qui sera mis en place la semaine prochaine.

Il me paraît donc indispensable que vos services interviennent pour éviter tout heurt entre les protagonistes et pour obtenir des Directions de FRALIB et d'UNILEVER qu'elles sursoient à toute mesure nouvelle et à tout acte provocateur avant la mise en place du nouveau gouvernement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Eugène CASELLI



SIÈGE INSTITUTIONNEL

LE PHARO <

38, BD. CHARLES-LIVON

13007 MARSEILLE

PRÉSIDENTE ET

SERVICES ADMINISTRATIFS

LES DOCKS <

ATRIUM 10.7

10, PL. DE LA JOLIETTE

13002 MARSEILLE

TÉLÉPHONE

04 91 99 99 00

TÉLÉCOPIE

04 91 99 99 01